

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3980)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 78

présenté par

M. Gérard, Mme Vanceunebrock, Mme Colboc, Mme Racon-Bouzon, M. Kerlogot, M. Claireaux,
M. Vignal, Mme Valérie Petit, M. Serville, Mme Krimi, M. Orphelin, Mme De Temmerman,
Mme Gaillot, Mme Sage et Mme Provendier

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 8 BIS, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.